



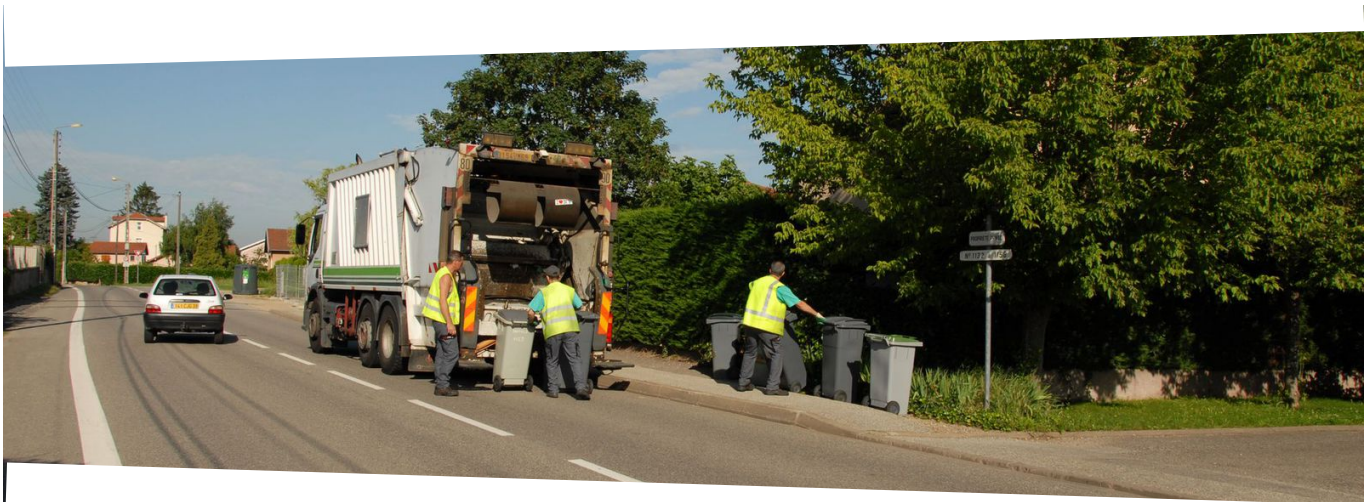
RILLIEUXLAPEPE.FR

COLLECTE DES DÉCHETS ET RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La collecte des déchets est une des missions de la Métropole de Lyon. Les fréquences de passage sont définies selon le nombre de ménages. Ainsi, pour les ordures ménagères, les ramassages sont assurés 6 jours sur 7 dans la Ville nouvelle contre 2 jours sur 7 dans les zones plus pavillonnaires.

Pas de collecte du bac de tri mercredi 14 juillet.

Collecte du bac de tri samedi 17 juillet (en remplacement du 14 juillet) uniquement dans la Ville nouvelle.



QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS ?

LES ORDURES MÉNAGÈRES (BACS GRIS)

Elles sont collectées :

- ▶ Le lundi et le vendredi sur Vancia, Crépieux, La Roue, le Village et les Mercières
- ▶ Le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi sur la Ville Nouvelle.

Les déchets doivent être sortis en bacs normalisés sur la voirie les jours de collecte. Les bacs sont rentrés quotidiennement après la collecte. Les bacs gris sont à la charge des habitants.

Sur quelques immeubles la collecte des ordures ménagères se fait par silos enterrés.

LES EMBALLAGES MÉNAGERS VALORISABLES (BACS À COUVERCLES JAUNE)

La collecte sélective des emballages a lieu une fois par semaine, le mercredi sur tous les quartiers.

Les bacs verts sont fournis par la Métropole de Lyon.

Pour ne pas vous tromper en triant vos déchets consultez le [Petit guide du tri](#)

LES ENCOMBRANTS

Cartons, matelas, meubles abîmés, machines à laver...équipements électroménagers, électriques et électroniques doivent être portés à la [déchèterie](#).

Dans les logements collectifs sociaux, sont organisées des collectes d'encombrants une fois par semaine à une fois par mois, selon les immeubles. Les locataires doivent se renseigner auprès de leur [bailleur](#) pour accéder au local encombrants.



[SIGNALER UN INCIDENT](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/nos-dechets-au-quotidien/collecte-des-dechets-et-ramassage-des-encombrants-231.html>